CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2020

Objet : **CHANGEMENT DE DENOMINATION DE L'IMPASSE DES FLEURS**

TRANSMISSION	OBSERVATIONS	
	POUR EXECUTION	*POUR INFORMATION*
☐ **M. DURAND** **Directeur Général**		
☐ **Mme BOUTRY** **Direction Générale**		
☐ **M. DUPUY** **STM**		✓
☐ **M. MARTINEAU** **Service Comptabilité/RH**		
☐ **Mme PERREAU** **Urbanisme**	✓	
☐ **Accueil**		✓
☐ **Service Culture et Animation**		
☐ **M. GUILLET** **Police municipale**		✓
☐ **M. RENAUD** **Développement Structurel**		
☐ **Mme WIEST** **SPL - Office de Tourisme**		
☐ **Mme LAURENDEAU** **Chargée de Communication**		

9 Novembre 2020

P/Le Directeur Général des Services

Envoyé en préfecture le 09/11/2020
Reçu en préfecture le 09/11/2020
Affiché le 09/11/2020
ID : 085-218502946-20201105-12112020-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : 12-11-20

CHANGEMENT DE DENOMINATION DE L'IMPASSE DES FLEURS

L'an deux mille vingt, le 5 Novembre, le Conseil Municipal de la Commune de LA TRANCHE SUR MER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Serge KUBRYK, Maire.

Nombre de conseillers municipaux : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : le 30 octobre 2020

PRÉSENTS :

M. Serge KUBRYK, Maire - M. Jacques GAUTIER, 1er adjoint – Mme Béatrice PIERRE, 2ème adjoint - M. Jean-Claude ESCALBERT, 3ème adjoint – Mme Marie-Dominique ROBIN, 4ème adjoint - M. Philippe BRULON, 5ème adjoint - Mme Georgette CLAVÉ, 6ème adjoint, Mme Monique BOUSSAUD, M. Michel SIRE, M. Pierre-Jacques CARLES, M. Christian NOLLEAU, M. Jean-Jacques LEJEUNE, Mme Sylvia FRÉMIT, Mme Christelle CHARRIER, Mme Alexandra DERVIN, M. Gérard THIBAUD, Mme Dominique RATHOUIN-LALLEMENT, Mme Céline DESCHAMPS, Conseillers Municipaux.

EXCUSÉS :

Mme Nathalie GUÉRIN donne pouvoir à M. Serge KUBRYK ;

M. Pierre DILLANGE donne pouvoir à Mme Marie-Dominique ROBIN ;

Mme Marie-France LACROIX donne pouvoir à Mme Georgette CLAVÉ ;

M. Jacques FLATIN donne pouvoir à M. Michel SIRE ;

M. Éric BRONNER donne pouvoir à Mme Dominique RATHOUIN-LALLEMENT.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Marie-Dominique ROBIN est désignée secrétaire de séance.

Rapporteur : M. GAUTIER

M. GAUTIER rappelle au Conseil Municipal que cet été, il a été procédé à l'ouverture à la circulation de l'Impasse des Fleurs vers l'Avenue Georges Clémenceau. De ce fait, le caractère d'impasse n'a plus lieu d'être, il convient de changer la dénomination de la voie en allée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la nouvelle dénomination de la voie : **Allée des Fleurs.**

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.

Ont signé avec nous tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Serge KUBRYK